

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-
Maritimes

ARRÊTÉ N° 2025/030

**fixant la liste des candidats admis à participer
à un examen d'éducateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle
par voie d'avancement de grade**

Le Président,

VU :

- le code général de la fonction publique,
- le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,
- le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- le décret n° 2017-902 du 9 mai 2017 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,
- le décret n° 2020-300 du 23 mars 2020 modifié fixant les règles d'organisation générale et les épreuves de l'examen professionnel d'accès au grade d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle,
- l'arrêté du Président du Centre de Gestion n° 2025-138 en date du 18 juillet 2024 portant ouverture pour le compte des Centres de Gestion de la région Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur d'un examen d'éducateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle par voie d'avancement de grade,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Sont admis à concourir les candidats dont les noms figurent en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre de Gestion des Alpes-Maritimes, sera transmise à Monsieur le Préfet des Alpes – Maritimes.

Fait à Saint-Laurent-du-Var, le 6 février 2025



Par le Président et par délégation
Le Directeur des missions obligatoires
et ressources humaines

Noël FIORUCCI

Jean-Paul DAVID

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, soit par voie postale devant le tribunal administratif de Nice, 18 avenue de fleurs 06000 Nice, soit par voie électronique à partir de l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr/>.

LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

**Examen d'éducateur territorial de jeunes enfants de classe
exceptionnelle par voie d'avancement de grade – EJEce25E**

NOM Prénom
AIGUIER Carole Nara Jany
BUSSY Elodie
DAHMANI Sabrina
DI MAGGIO Beatrice Pierrette, Nathalie
FERON Veronique MARIE-PIERRE
FLORES Alicia
LANDOULSI Sylvia genevieve
RAS Cyrielle Isabel Odette
ROCCO Sabrina Jacqueline Charlotte Julie
SORLIN Anne CAROLINE
VERDALLE Christelle

Nombre de candidats : 11